



## Mettre ses biens en viager

-----  
Par thiffany2

Bonjour !

Je souhaiterais savoir si des parents peuvent laisser tous leurs biens immobiliers en viager ?

D'autre part, si à leur décès, les parents ont de l'argent à la banque, leur est-il possible de désigner par testament un autre bénéficiaire que leurs enfants ?

Quelle est la part qui reviendrait aux enfants dans ce cas précis ?

Merci par avance pour votre réponse ! :)